

# 9<sup>ÈME</sup> EDITION **RENCONTRES BUSINESS HYDRO**

## **HYDROÉLECTRICITÉ & MODERNISATION**



**Les mardi 8 &  
mercredi 9 octobre 2024**



**GRENOBLE  
(38 - ALPEXPO)**

# **DOSSIER DE PARTICIPATION**

## «HYDROÉLECTRICITÉ ET MODERNISATION»

**Pas de réduction de l’empreinte carbone de notre économie sans une hydroélectricité aux avants postes.**



Pour répondre aux enjeux climatiques, le développement des énergies décarbonées appelle à **une relance des investissements dans les installations hydroélectriques** qui ont prouvé leur efficacité depuis plus d’un demi-siècle. Infrastructure stratégique, la filière hydroélectrique doit se rénover et s’adapter pour continuer à rendre ce service d’une électricité décarbonée, ce qui nécessite d’investir des montants conséquents dans les prochaines années.

Certes il faut rappeler qu’un frein important est encore à lever avec la question de la concurrence, occasion d’un bras de fer avec la Commission Européenne non résolu depuis deux décennies. Ceci bloque les investissements dans les concessions aujourd’hui arrivées à échéance et dans le développement de nouveaux projets.

### Les investissements couvrent plusieurs secteurs et en priorité :

- **Les installations existantes** dont la longévité est un atout écologique, doivent être entretenues, améliorées et adaptées au nouveau fonctionnement du réseau en les rendant encore plus fiables et performantes. Or, la filière hydro est toujours en attente d’un décret pour la rénovation des installations supérieures à 1MW.
- **La modernisation du parc** installé doit se poursuivre et se renforcer à travers des opérations de maintenance programmées plus globales sur l’ensemble des actifs stratégiques pour garantir des futures conditions d’exploitation en lien avec les enjeux de flexibilité et de sûreté de l’hydraulique.
- **Les nouvelles installations** tirant parti du potentiel hydro français, avec de nouveaux équipements à mettre en œuvre sur des sites déjà identifiés dans la grande hydro (projets proposés par les grands opérateurs) et à bâtir dans la petite hydro (nombreux acteurs & entreprises) pour relever le défi climatique dans le respect des nouveaux standards environnementaux.
- **Les nouvelles STEPs** qu’il sera absolument nécessaire de mettre en place si on veut disposer de moyens de stockage d’électricité éprouvés, peu gourmandes en matériaux stratégiques, et qui contribuent également à la gestion des aléas climatiques.

Par ailleurs, toute cette dynamique doit aussi rejaillir sur les entreprises de l’écosystème alpin qui doivent se mobiliser d’une part pour optimiser la productivité de leurs installations et d’autre part être présents sur les marchés intérieurs et européens et au-delà pour profiter de la forte croissance de l’énergie hydroélectrique dans les régions en développement et les belles perspectives industrielles qui sont à développer.

Telles seront les problématiques qui seront abordées lors de nos 9<sup>èmes</sup> Rencontres BUSINESS HYDRO, qui, cette année, s’étendront sur 2 jours complets, et vous proposeront une nouvelle fois de nombreuses innovations.

# Sommaire

1. Organisateur des Rencontres	1
2. Les 7 bonnes raisons de participer	2
3. Le programme	3 - 4
4. Les sponsors	5 - 6
5. Les offres produits du salon	7
6. Le droit d'inscription	8
7. Le Village Innovations	9
8. L'offre produit stand	10
9. L'offre sponsoring	11 à 13
10. Les offres de visibilité	14
11. La campagne marketing	15
12. Le Village Emplois	16
13. Le Village Donneurs d'ordres	17
14. Vos contacts du Salon BUSINESS HYDRO	21



Les Alpes françaises constituent le 1<sup>er</sup> pôle hydroélectrique en Europe. Elles concentrent une densité d'ouvrages sans équivalent ainsi que toutes les compétences et entreprises nécessaires à la maîtrise de cette énergie d'avenir, **l'une des rares filières industrielles dont la France garde la souveraineté.**

Cet écosystème, **animé par Hydro 21**, regroupe maintenant plus d'une centaine d'adhérents qui interviennent dans 4 grands secteurs d'activités clés (ingénierie, recherche & formation, fabrication, exploitation) **pour concevoir, mettre en œuvre et maîtriser les technologies hydroélectriques du futur, en particulier, celles qui répondront aux impératifs de flexibilité du système électrique, à savoir :**

- les ingénieries des grands aménagements, d'ouvrages de génie civil et d'approches technico économiques,
- les fabricants et intégrateurs d'équipements hydrauliques, électriques, mécanique,
- les exploitants d'installations hydroélectriques, de systèmes énergétiques, de systèmes d'information et de contrôle- commande.



## Le salon d'affaires n°1 de l'hydroélectricité en France



Une croissance de +20% / an

**LES RENCONTRES BUSINESS HYDRO sont**

le rendez-vous des experts en hydroélectricité et innovations au cœur des Alpes, pôle industriel unique en Europe qui concentre toute la chaîne de valeur industrielle.

**OBJECTIFS DU SALON EN 2024\* :**



**+170 exposants + 2 000 participants**

Un espace start-up et plus d'une dizaine de secteurs d'activité réunis



**Une animation rythmée**

Des conférences d'experts de haut niveau  
Des pitches commerciaux des entreprises exposantes  
Des rendez-vous B to B entre grands donneurs d'ordres et dirigeants



**Une soirée de gala**

pour échanger, réseauter et inviter vos clients

**Bénéficiez du réseau des Rencontres Business Hydro en devenant exposant !**

\* En 2023 : 153 exposants – 1700 visiteurs.

# Les 7 bonnes raisons de participer



**Accélérer vos opportunités de Business sur 2 jours**



**Participer au temps fort de la filière**



**Présenter vos innovations**



**Valoriser vos produits**



**Identifier de nouveaux partenaires**



**Rencontrer vos clients et prospects**



**Partager l'ADN des Rencontres : la convivialité**

# Le Programme

## LUNDI 7 OCTOBRE 2024

16h - 18h ⌚ INSTALLATION DES EXPOSANTS

## MARDI 8 OCTOBRE 2024



⌚ 7h00 à 8h30  
INSTALLATION DES  
EXPOSANTS

⌚ 9h00 – 10h00  
OUVERTURE OFFICIELLE  
Conférence du grand témoin

⌚ 10h00  
OUVERTURE AUX VISITEURS

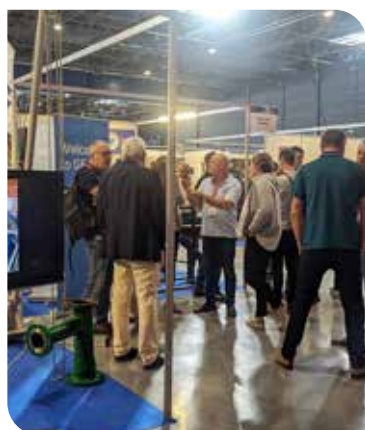


⌚ 11h30 – 13h00  
COCKTAIL VIP

⌚ 13h30 – 17h00  
SÉANCE PLÉNIÈRE  
& TABLES RONDES

⌚ 18h00 - 19h00  
ASSEMBLEE  
GENERALE HYDRO 21

⌚ 19h00  
CÉRÉMONIE DES TROPHÉES  
DE L'INNOVATION HYDRO  
Remise des trophées



⌚ 8h30  
Accueil café offert

⌚ 10h00 – 11h30  
VISITE INAUGURALE  
Coupe du ruban et photo  
officielle

⌚ 11h30  
LUNCHS BOX  
(réservées aux exposants)

⌚ 13h00  
Café offert

⌚ 18h00  
FERMETURE DES PORTES  
AUX VISITEURS

⌚ 20h00 - 23h00  
SOIRÉE DE GALA

# MERCREDI 9 OCTOBRE 2024

🕒 8h00 – 9h00

Accueil café  
Petit-déjeuner networking  
**SPEED MEETING ENTRE  
EXPOSANTS**

🕒 9h00 - 10h00

**VILLAGE DONNEURS D'ORDRES**

🕒 10h30 – 12h30

**«LANCEMENT DU CENTENAIRE**  
Table-ronde + conférence de Presse  
**Hall JMM Pitches commerciaux**

🕒 14h00 – 16h00

**«VILLAGE EMPLOIS»**  
Tables-rondes  
Job dating

🕒 9h00

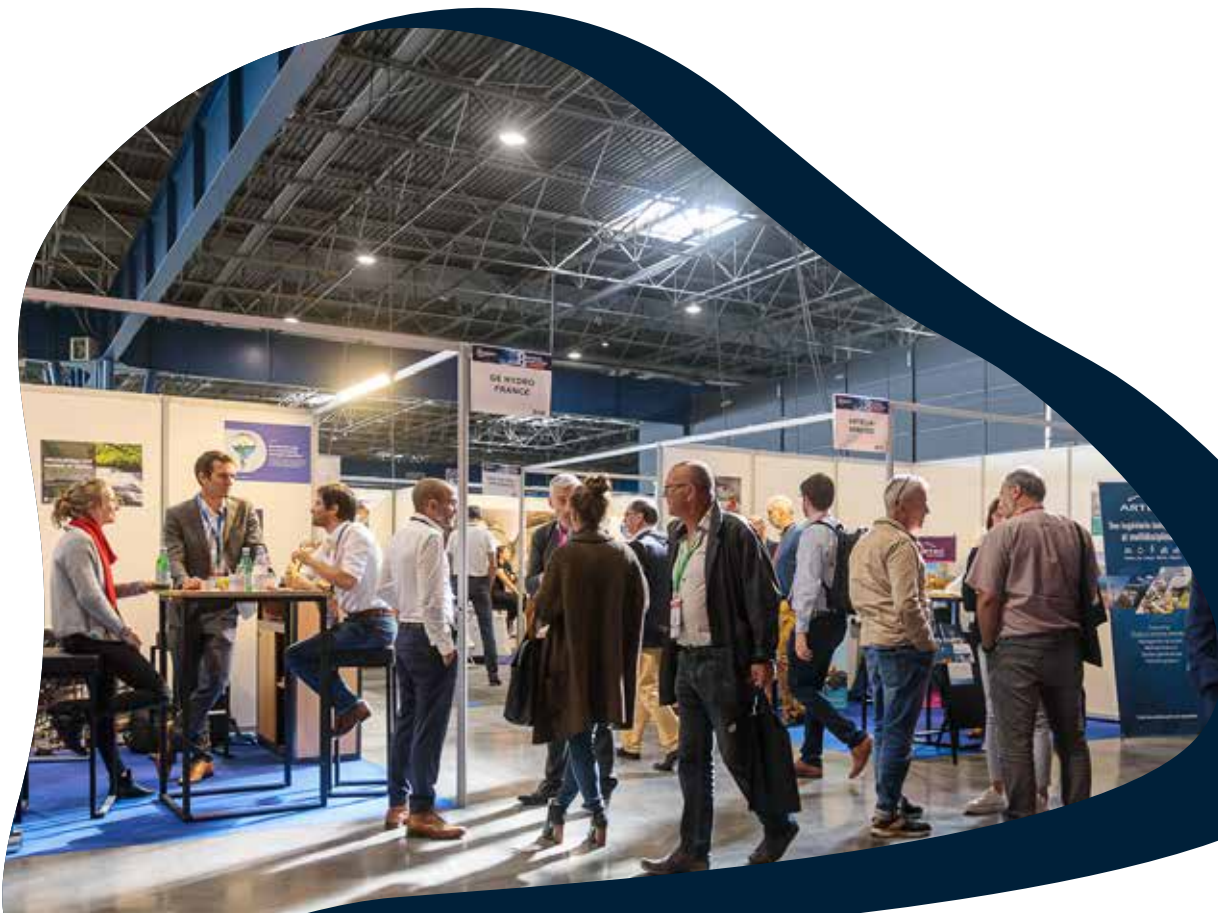
**OUVERTURE AUX VISITEURS**

🕒 13h00

Café offert

🕒 18h00

**FERMETURE DU SALON**



# LES MEMBRES FONDATEURS DES RENCONTRES BUSINESS HYDRO



## LES MEMBRES DU COMITÉ D'ORGANISATION



## NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS EN 2024





## NOS SPONSORS EN 2024\*

### Sponsors DIAMOND



### Sponsor PLATINIUM



### Sponsor GOLD



\* A jour au 22 avril 2024.

## NOS PARTENAIRES PRESSE



## Le Pack «VILLAGE INNOVATIONS\*»

Comprend :

- Le droit d'inscription
- Un stand équipé "classique" de 4m<sup>2</sup>
- Un pitch d'entreprise de 10'+5' (questions/réponses)
- La participation aux Trophées de l'Innovation Hydro

\*Uniquement pour les TPE/START-UP/PME qui font l'objet d'une innovation ou les structures académiques.

Valeur réelle : 1 680 € HT

Offre spéciale PACK :  
1 500 € HT

## Les 3 types de STANDS ÉQUIPÉS

### Stand Classique\*\* - 4 m<sup>2</sup>

\*\* limité aux TPE inférieures à 10 personnes

Adhérents - 1 090 € HT

Non adhérents - 1 450 € HT

### Stand Business - 6 m<sup>2</sup>

Adhérents - 1 520 € HT

Non adhérents - 1 900 € HT

### Stand Premium- 9 m<sup>2</sup>

Adhérents - 2 090 € HT

Non adhérents - 2 420 € HT

## Les 4 formats de SPONSORING

### Sponsor officiel des Trophées de L'Innovation Hydro

6 500 € HT

Sans stand et de nombreux avantages visibilité.

### Sponsor GOLD

4 900 € HT

Comprenant un stand de 12m<sup>2</sup> et de nombreux avantages visibilité.

### Sponsor PLATINIUM

8 900 € HT

Comprenant un stand de 18m<sup>2</sup> et de nombreux avantages visibilité.

### Sponsor DIAMOND

11 625 € HT

Comprenant un stand de 24m<sup>2</sup> et de nombreux avantages visibilité.

# Le droit D'INSCRIPTION

**250 € HT**

(obligatoire)



Frais de gestion de votre dossier



Inscription dans le guide de visite



Mise en ligne de votre participation sur le site internet de Business Hydro



Remise d'un exemplaire du "Livre Blanc" - Tome 5



Assurances



Accès Wifi



Recyclage des déchets



Lunchs box remises sur stands



Soirée de gala

(2 places par exposant)



Possibilité de participer aux Trophées Innovation Hydro

(Réservé aux exposants des Rencontres)



# LE VILLAGE INNOVATIONS

(Start-up / TPE / PME\* )

NOUVEAUTÉ 2024

LES CHAIRES  
DE L'INNOVATION

Vous êtes **une entreprise innovante** et vous souhaitez **mettre en avant votre toute dernière innovation\*\* ?**

Au cœur des Rencontres Business Hydro 2024,  
cet espace, carrefour du salon,  
**ACCUEILLERA TOUS LES TEMPS FORTS AVEC :**



Les pitches  
commerciaux



La conférence  
d'ouverture



La soirée  
de Gala

\*Structures académiques / musées / autres : nous consulter.  
\*\*Solution innovante remarquable de moins de 3 ans.

## Le PACK «VILLAGE INNOVATIONS»

comprend :

le droit d'inscription

un stand équipé "classique" de 4m<sup>2</sup>

un pitch d'entreprise de 10'+5' (questions/réponses)

la participation aux Trophées de l'Innovation Hydro

**TARIF prix spécial :**  
**1 500 € HT**

~~Valeur réelle : 1 680 € HT~~

# L'OFFRE PRODUITS STANDS\* 4m<sup>2</sup>, 6m<sup>2</sup> et 9m<sup>2</sup> clé en main

## Le classique - 4m<sup>2</sup>

- comprend :
- un module de **4m<sup>2</sup>** avec cloisons
  - une table haute
  - **2 tabourets hauts**
  - un branchement **électrique**
  - **un rail de spot**
  - **une enseigne**
  - **2 lunchs box par jour**

### TARIF

Adhérent : 1 090 € HT

Non adhérent : 1 450 € HT

## Le business - 6m<sup>2</sup>

- comprend :
- un module de **6m<sup>2</sup>** avec cloisons
  - une table haute
  - **3 tabourets hauts**
  - un branchement **électrique**
  - **un rail de spot**
  - **une enseigne**
  - **2 lunchs box par jour**

### TARIF

Adhérent : 1 520 € HT

Non adhérent : 1 900 € HT

## Le premium - 9m<sup>2</sup>

- comprend :
- un module de **9m<sup>2</sup>** avec cloisons
  - une table haute
  - **3 tabourets hauts**
  - un branchement **électrique**
  - **un rail de spot**
  - **un comptoir d'accueil avec rangement et fermeture à clef, flockable** (sur demande)
  - **une enseigne**
  - **3 lunchs box par jour** (lunchs box supplémentaires sur demande)

### TARIF

Adhérent : 2 090 € HT

Non adhérent : 2 420 € HT

## Vous souhaitez plus d'espace ?

### DOUBLEZ LA SUPERFICIE DE VOTRE STAND !

\* Possibilité uniquement de doubler la superficie de votre stand.

Inscrivez «2», sur le bon de commande ci-joint, dans la case quantité.

## Démarquez-vous !

### PERSONNALISEZ VOS FONDS DE CLOISONS & COMPTOIR D'ACCUEIL !

Devis disponible sur demande auprès de : [businesshydro@adeocom.fr](mailto:businesshydro@adeocom.fr)

\*Hors frais d'inscription - valeur 250€ HT

# TROPHÉES INNOVATION HYDRO



**Devenez  
LE SPONSOR OFFICIEL  
de la Cérémonie  
EN REMETTANT LES TROPHÉES  
À NOS LAURÉATS**



## La visibilité associée

- Logo sur la signalétique de l'événement & sur le site [www.hydro21.org](http://www.hydro21.org)
- Logo & mention du niveau de sponsoring sur nos supports de communication print et web
- Logo & profil sur le site web
- Participation à la réunion avec les membres du Jury (Bureau Hydro 21 composé du Président de Hydro 21 et des sponsors Diamond)
- Invitation pour 2 personnes à la soirée de gala du mardi 8 octobre 2024

**Hors stand  
- Devis sur demande -**

**TARIF : 6 500 € HT**

# SPONSOR GOLD\*

## Stand équipé de 12m<sup>2</sup>

### La visibilité associée

- Un emplacement stratégique choisi sur plan
- Logo sur la signalétique de l'événement & sur le site [www.hydro21.org](http://www.hydro21.org)
- Logo & mention du niveau de sponsoring sur nos supports de communication print et web
- Logo & profil sur le site web
- **Participation au Village Emplois**

### Le pack mobilier

- 1 table haute (2 places) & 2 tabourets hauts
- 1 table (2 places) & 2 chaises
- 1 comptoir personnalisable
- branchement électrique et rail de spot
- **une enseigne**
- **4 lunchs box par jour** (lunchs box supplémentaires sur demande)

**TARIF : 4 900 € HT**

# SPONSOR PLATINIUM\*

## Stand équipé de 18m<sup>2</sup>

### La visibilité associée

- Visite inaugurale et arrêt sur stand
- Un emplacement stratégique choisi sur plan
- Logo sur la signalétique de l'événement & sur le site [www.hydro21.org](http://www.hydro21.org)
- Logo & mention du niveau de sponsoring sur nos supports de communication print et web
- Logo & profil sur le site web
- **Participation à l'une des tables rondes**
- **Participation au Village Emplois**

### INCLUS LE PACK INVITATION

« Soirée de Gala »  
du mardi 8 octobre  
**Invitations offertes pour  
3 personnes (clients)**  
- d'une de valeur 180€

### Le pack mobilier

- 1 table haute & 2 tabourets hauts
- 1 table & 2 chaises
- 1 comptoir personnalisable & 1 table basse
- 3 chauffeuses
- branchement électrique et rails de spot
- **une enseigne**
- **4 lunchs box par jour** (lunchs box supplémentaires sur demande)

**TARIF : 8 900 € HT**

# SPONSOR DIAMOND\*

## Stand équipé de 24m<sup>2</sup>

### Le pack mobilier

- 1 table haute & 2 tabourets hauts
- 1 table & 2 chaises
- 1 comptoir personnalisable (sur demande)
- 1 table basse & 3 chauffeuses
- branchement électrique et rails de spot
- une enseigne
- 4 lunchs box par jour (lunchs box supplémentaires sur demande)
- 1 totem central signalétique - personnalisable (1 m de large x 2.50 m de haut) incluant un système de réserve de 1m<sup>2</sup>
- 1 cube signalétique rétro-éclairé
- 1 réfrigérateur & 1 bouteille de champagne offerte

### La visibilité associée

- Un emplacement stratégique choisi sur plan
- Logo sur la signalétique de l'événement & sur le site [www.hydro21.org](http://www.hydro21.org)
- Logo & mention du niveau de sponsoring sur nos supports de communication print et web
- Logo & profil sur le site web
- Participation à l'une des tables rondes
- Participation au Village Emplois
- Sponsoring d'un trophée de l'innovation

**Invitez vos clients à la « Soirée de Gala » du mardi 8 octobre**

Invitations offertes pour 3 personnes d'une valeur de 180 € HT

**Bénéficiez d'un arrêt sur stand lors de la visite inaugurale & effectuez un pitch face au grand témoin**

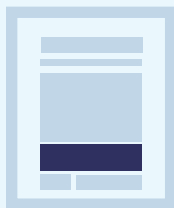
**Remettez un prix lors de la Cérémonie des Trophées de l'Innovation Hydro**

**UN STAND QUI VOUS PERMET DE RECEVOIR CLIENTS ET PROSPECTS SUR UN ESPACE RENCONTRE DÉDIÉ**

**TARIF : 11 625 € HT**



## VISIBILITÉ DIGITALE



**Bannière publicitaire sur la newsletter**  
de promotion des Rencontres Business Hydro  
(une parution)

**TARIF**  
935 € HT



**Bannière publicitaire sur la lettre d'information**  
d'HYDRO 21 - 2 500 contacts (une parution)

**TARIF**  
1 155 € HT



**Bannière publicitaire sur la page**  
**d'enregistrement visiteurs**  
(limitée à 3 exposants)

**TARIF**  
450 € HT

## VISIBILITÉ EXPOSITION ALPEXPO



**Intégration de votre plaquette**  
**dans le welcome bag** (1000 ex)

**TARIF**  
550 € HT



**Sponsoring stylo** (1000 ex)

**TARIF**  
1 100 € HT



**Sponsoring cahier de notes** - format A5  
(1000 ex)

**TARIF**  
1 750 € HT



**EXCLUSIVITÉ\***  
**Exposition de vos produits** à l'entrée dans un  
espace dédié en extérieur : 144 m<sup>2</sup> disponibles  
\* 1 seule place possible.

**TARIF**  
1 950 € HT

## NOUVEAUTÉS 2024



**Pack personnalisation fonds de stands**  
Création sur mesure + impression  
+ pose

Devis sur demande :  
[businesshydro@adeocom.fr](mailto:businesshydro@adeocom.fr)



**Interview vidéo sur stand** - format 1min  
Diffusion sur réseaux sociaux Hydro 21

**TARIF**  
1 200 € HT



**Pack invitation « Soirée de Gala »**  
**du mardi 8 octobre**  
Invitations pour 3 personnes (clients)

**TARIF**  
180 € HT

# La Campagne Marketing

## UN RAYONNEMENT NATIONAL

En 2024, Business Hydro franchit une nouvelle étape et ambitionne de déployer un plan marketing national.

### UN PLAN MEDIA AMBITIEUX

- De multiples insertions publicitaires dans des médias spécialisés et nationaux
- Des partenaires médias au niveau national



### UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

EN SEPTEMBRE à Lyon chez

**CNR\***

Objectif : toucher une cible presse régionale et nationale

\* Notre grand témoin

### DES INFORMATIONS EN CONTINU

- Des e-mailings réguliers pour vous tenir informé
- Un événement largement partagé sur les réseaux sociaux



### UN NOUVEAU SITE INTERNET\*

- Pour vous offrir une meilleure expérience client
- Plus interactif - plus ergonomique - plus fluide

[www.businesshydro.fr](http://www.businesshydro.fr)



# LE VILLAGE EMPLOIS



**le mercredi  
9 octobre  
de 14h à 18h**

**OBJECTIF :** Mettre en exergue, face aux «métiers en tensions» les attentes et les besoins des entreprises et les réponses des organismes de formation, collectivités territoriales et agences d'intérim.

## 1<sup>ère</sup> Partie : TABLE RONDE - 14h à 15h

- Comment recruter ? Où recruter ?
- A quels organismes faire appel pour répondre à ces besoins de recrutement...?
- Comment sourcer, sélectionner puis séduire et retenir les candidats ?

## 2<sup>ème</sup> Partie : JOB DATING - 15h à 18h (sur inscriptions)



Pour qui ?

Jeunes de 18 à 25 ans

Demandeurs d'emplois

Collaborateurs des entreprises

Agences d'intérim

Responsables des entreprises

**PLUS D'INFORMATIONS ?**

Contact : [businesshydro@adeocom.fr](mailto:businesshydro@adeocom.fr)

# VILLAGE DONNEURS D'ORDRES

**OBJECTIF :** Faciliter les relations business entre les exposants et donneurs d'ordres.



**le mercredi  
9 octobre  
de 8h à 10h**

## Speed Meeting Exposants - Donneurs d'ordres (sur inscriptions)

🕒 **8h00 – 9h00**

- Au sein de l'espace 68
- Accueil café
- Speed meeting organisé avec échanges de cartes de visite



## Pitches grands donneurs d'ordres

🕒 **9h00 – 10h00**



GE VERNOVA



# NOTES

A large, light blue circle is centered on the page, partially overlapping the top and bottom edges. It contains horizontal orange lines spaced evenly down its length, providing a template for writing notes. To the left of the circle, there is a solid orange shape that curves inward, resembling a stylized letter 'C' or a decorative element. The overall design is clean and modern, with a focus on providing a clear space for handwritten or typed notes.

# NOTES

A large, light blue circle is centered on the page, partially overlapping the top and bottom edges. It is filled with horizontal orange lines, creating a ruled area for writing. The lines are evenly spaced and extend across the width of the circle. The circle's top edge is slightly above the top of the page, and its bottom edge is slightly below the bottom of the page.

# LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les Rencontres Business Hydro, rendez-vous des experts en hydroélectricité et innovations EnR, sont organisées une fois par an par l'association Hydro 21 (l'Organisateur). L'Exposant a manifesté son souhait de participer au salon.

**Art. 1** - Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de définir les conditions de participation de l'Exposant aux rencontres Business Hydro. Elles déterminent les droits et les obligations de l'Organisateur comme de l'Exposant.

Les présentes CGV sont communiquées à l'Exposant avec le dossier de participation. Elles seront complétées par un « Guide Technique de l'Exposant », qui lui sera transmis 4 mois au moins avant la date du salon. Les CGV seront signées par voie électronique avec le bon de commande. En procédant à leur signature, l'Exposant accepte sans restriction ni réserve les présentes CGV et le Guide Technique de l'Exposant, lesquels font partie intégrante du contrat de participation qui lie les parties.

Les présentes CGV prévalent sur toutes clauses et conditions contraires pouvant figurer sur tout document contractuel émanant de l'Exposant.

L'Exposant reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires pour s'assurer de la bonne adéquation entre l'offre de services proposée par l'organisateur et ses besoins. Il déclare être en mesure de contracter légalement.

**Art. 2** - L'Organisateur fixe le lieu, la durée, les heures d'ouverture et de fermeture de la manifestation, le prix des stands et des entrées, ainsi que la date de clôture des inscriptions. Il détermine seul les catégories de personnes et/ou de sociétés admises à exposer et/ ou visiter la manifestation ainsi que la nomenclature des produits ou services présentés. L'ensemble de ces informations est transmis aux contacts exposants des années précédentes par l'organisateur via un Dossier de Participation, qui contient en outre les présentes CGV et un bon de commande, sur lequel le contact exposant cochera les prestations souhaitées.

## ADMISSION DES EXPOSANTS

**Art. 3** - L'organisateur est libre de refuser un Dossier de Participation, sans avoir à justifier de sa décision.

**Art. 4** - A réception du bon de commande et des présentes CGV signées de manière électronique, l'Organisateur transmettra une proposition de stand à l'Exposant par mail (plan du salon, caractéristiques techniques du stand, obstacles éventuels et dimensions).

**Art. 5** - En cas d'accord de l'Exposant sur cette proposition, l'Organisateur lui adressera la facture correspondante.

**Art. 6** - La facture est réglable à réception, par virement. En l'absence de règlement 7 jours après réception de la facture, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler la réservation de l'Exposant.

**Art. 7** - Une fois la facture émise par l'Organisateur, l'Exposant est définitivement engagé à l'égard de l'Organisateur. L'annulation ultérieure par l'Exposant de sa participation pourra donner lieu aux pénalités prévues à l'article 16 des présentes CGV.

## INSTALLATION - DESINSTALLATION DES STANDS

**Art. 8** - Les opérations d'installation et de désinstallation des stands doivent être faites conformément aux horaires indiqués dans le Guide Technique de l'Exposant.

**Art. 9** - L'emplacement mis à disposition de l'Exposant doit être restitué dans l'état initial. Les frais de remise en état consécutifs aux détériorations causées par les installations, les marchandises ou les collaborateurs de l'Exposant au bâtiment ou au sol mis à disposition, seront refacturés par l'Organisateur à l'exposant, majorés d'une somme fixée forfaitairement à 300 € HT en réparation du préjudice subi par l'Organisateur.

**Art. 10** - En cas de non-respect du délai d'installation du stand par l'Exposant, l'Organisateur se réserve le droit de lui facturer une pénalité, fixée forfaitairement à 300 € HT en réparation du préjudice subi.

**Art. 11** - En cas de non-respect du délai de désinstallation du stand par l'Exposant, l'Organisateur se réserve le droit de débarrasser le stand des objets qui y seraient laissés. Ces frais de désinstallation seront refacturés à l'Exposant, majorés d'une somme fixée forfaitairement à 300 € HT en réparation du préjudice subi par l'Organisateur. Les objets et matériels laissés par l'exposant au-delà de la période de désinstallation des stands seront détruits, sans que la responsabilité de l'Organisateur puisse être engagée de ce fait.

**Art. 12** - Les équipements de stand mis à la disposition de l'Exposant sont placés sous sa responsabilité. Il incombe à l'exposant de veiller à ce qu'ils ne soient pas dégradés pendant la durée du salon et au cours des périodes de montage et démontage. Il est notamment interdit de faire des trous dans les cloisons par usage de vis, clous ou punaises. Les frais de remise en état des équipements de stand lui seront facturés (remplacement à neuf de la cloison dégradée).

## ORGANISATION DU SALON ET DES STANDS

**Art. 13** - L'Organisateur peut être amené à modifier à tout moment le nom des rencontres, partiellement ou totalement, sans que cela ne remette en cause la validité du contrat de participation.

**Art. 14** - L'Organisateur réalise seul les infrastructures des stands. L'Organisateur établit le plan de la manifestation et il effectue la répartition des emplacements. Il se réserve le droit de modifier, en cas de nécessité et dans l'intérêt de la manifestation, la disposition et l'emplacement du stand alloué à l'Exposant. Dans ce cas, l'Organisateur garantit à l'Exposant un stand équivalent à celui qui lui avait été alloué.

**Art. 15** - Toute pratique commerciale visuelle, sonore ou physique visant à attirer les visiteurs vers les stands devra obligatoirement recevoir l'aval de l'Organisateur par mail, au moins 8 jours avant l'ouverture de la manifestation.

## OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT

**Art. 16** - Le contrat de participation est définitif et irrévocable dès l'émission de la facture correspondante par l'Organisateur. En cas d'annulation ou de désistement par l'Exposant moins de 4 (quatre) mois avant l'ouverture du salon, ce dernier demeurera redevable de l'intégralité du montant de sa participation et de toute facture s'y rapportant, nonobstant la possibilité pour l'Organisateur de disposer de la surface qui avait été allouée à son gré.

**Art. 17** - Le stand doit être occupé en permanence pendant les heures officielles d'ouverture aux visiteurs. A défaut, l'Organisateur se réserve le droit de facturer une pénalité à l'Exposant, fixée forfaitairement à 300 € HT en réparation du préjudice subi.

**Art. 18** - Au cas où l'Exposant, pour une raison quelconque, n'occupe pas son stand le jour de l'ouverture de la manifestation ou à la date limite d'installation fixée par l'Organisateur, cette absence est assimilée à un désistement et donne lieu à l'application de l'article 16 ci-avant.

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

**Art. 19** - L'Exposant est tenu de connaître et de respecter toutes les réglementations en vigueur au moment de la tenue de la manifestation édictées par les pouvoirs publics ou par l'Organisateur, notamment l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif et les réglementations en matière de Sécurité Incendie et de Sécurité et Protection de la Santé (SPS).

**Art. 20** - Aucun animal domestique, même celui d'un visiteur, ne pourra être admis sur la manifestation. Le propriétaire ou la personne accompagnant l'animal, sera seul responsable de tout dommage et préjudice causé ou subi par ledit animal.

**Art. 21** - En cas de Force Majeure, l'Organisateur pourra, sans que l'Exposant puisse réclamer aucune indemnité, décider le déplacement, la prolongation, l'ajournement ou la fermeture anticipée des rencontres. L'Organisateur pourra également utiliser un lieu différent, annuler ou reporter la manifestation. Seront notamment assimilés à des cas de force majeure : grèves, actes terroristes, guerres, catastrophes naturelles, pandémie (Ex. COVID 19). S'il se trouvait empêché de respecter totalement ou partiellement les obligations qui lui incombent aux termes des présentes par un fait de force majeure, un cas fortuit, ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement du salon, il devra en informer l'autre partie et le contrat serait suspendu. L'organisateur sera alors dispensé, sans avoir à verser une quelconque indemnité et sans que sa responsabilité puisse être recherchée, des obligations résultant du présent contrat et ce, tant que la cause ou les effets de la force majeure n'aurent pas cessé.

**Art. 22** - Une place de parking gratuite sera mise à disposition de l'Exposant sur les parkings d'ALPEXPO.

## ASSURANCES

**Art. 23** - L'Organisateur souscrit une assurance responsabilité civile au titre de ses obligations d'organisation des Rencontres. L'Exposant doit de son côté souscrire une assurance responsabilité civile aux titres des dommages éventuels causés aux autres exposants et aux visiteurs. Il s'engage à transmettre à l'Organisateur l'attestation d'assurance à sa demande. Les clauses, garanties, franchises et exclusions (notamment le vol) figurent dans le Guide Technique de l'Exposant. Les conditions d'assurance pourront être modifiées en fonction des prescriptions des assureurs. Les éventuelles modifications seront acceptées par l'Exposant qui s'engage à ne pas les constituer comme de nature à pouvoir remettre en cause le contrat de participation. Toutefois, l'Exposant peut à sa convenance souscrire une assurance complémentaire auprès de son propre assureur ou de l'assureur de l'organisateur.

## DISPOSITIONS LEGALES

**Art. 24** - L'Organisateur sera en droit de prononcer une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'Exposant et réclamer, le cas échéant, une indemnisation pour préjudice subi en cas de manquements aux obligations qui lui incombent en exécution des présentes CGV ou du Guide Technique de l'Exposant.

**Art. 25** - Quelles qu'en soient les bien-fondées, les doléances d'un Exposant à l'égard d'un autre Exposant ou de l'Organisateur, sont débattues à l'écart de la manifestation et ne doivent, en aucune façon, en troubler la tranquillité ou l'image.

**Art. 26** - Dans l'hypothèse d'un différend entre les parties, celles-ci décident de privilégier la voie de la médiation, sous l'égide de la CCI de Grenoble. En cas d'échec, les tribunaux de Grenoble seront seuls compétents. De convention expresse entre les parties, les présentes sont gouvernées par le droit français.

## Lu et approuvé

Le  
Prénom  
Nom

Société

Signature

# 9<sup>ÈME</sup> EDITION RENCONTRES BUSINESS HYDRO

## CONTACTS :

### Agence adeo :

Service commercial / administration des ventes / facturation

Mail : [businesshydro@adeocom.fr](mailto:businesshydro@adeocom.fr)

Tél : 04 76 36 55 76



Président Hydro 21  
Roland Vidil  
Mail : [contact@hydro21.org](mailto:contact@hydro21.org)



Commissaire Générale du salon Business Hydro  
Marie-Hélène Boissieux  
Mail : [commissairebh@adeocom.fr](mailto:commissairebh@adeocom.fr)



Responsable commerciale  
Aurore Duvert



Responsable marketing-digital  
Marion Sartori



Business developer  
Megane Blanc



Administration des ventes  
Perrine Peysson

Mail : [businesshydro@adeocom.fr](mailto:businesshydro@adeocom.fr)